

Formation Phytolice

Allocution de M. Jean-Michel NOTTEBAERT, Echevin de la Ruralité

Le Cadichon, le 05 avril 2017

Mesdames,
Messieurs,

Bonjour et bienvenue à Saint-Léger,

Je vous remercie d'avoir répondu favorablement à l'invitation qui vous a été adressée par notre ami Quentin HUART et d'avoir rejoint ce mercredi 5 avril, la salle du « Cadichon » pour cette séance de formation sur la phytolice.

* * *

Depuis 2015, tous les utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques (PPP) de l'Union européenne doivent détenir un certificat prouvant qu'ils maîtrisent les connaissances nécessaires pour choisir, utiliser, gérer, vendre ou, encore, conseiller ces produits.

Cette législation concerne donc les agricultrices et les agriculteurs mais également les ouvriers communaux, les gestionnaires d'espaces verts et les vendeurs de produits phytopharmaceutiques.

* * *

Les produits phytopharmaceutiques sont employés de façon importante en agriculture.

En détruisant les parasites et les mauvaises herbes, ces substances améliorent les récoltes et garantissent la disponibilité ainsi que la qualité des produits agricoles, tant dans l'intérêt des producteurs que des consommateurs.

Cependant, ces produits présentent également certains risques pour notre santé et notre environnement.

En effet, les sols et l'eau peuvent être pollués par des pulvérisations, des dispersions de pesticides, par des ruissellements concomitants ou, encore, lors du nettoyage de matériels de pulvérisation.

Il en résulte que ces produits finissent par se retrouver dans nos organismes apportés par l'eau, par l'air ou, encore, par les aliments que nous consommons.

Or, les études scientifiques démontrent que les personnes exposées aux pesticides ont plus de risque que les autres de développer certaines maladies comme les cancers, les problèmes neurologiques ou, encore, les troubles du système immunitaire.

* * *

Il y a un an, le député-bourgmestre Daniel SENESAEL organisait une conférence sur les pesticides en collaboration avec le « Comité Régional phyto ».

Lors de cette conférence, plusieurs participants ont suggéré d'organiser une formation continue pour les agriculteurs de notre région afin de pérenniser leur phytolice.

Cette première formation organisée par l'administration communale d'Estaimpuis tend à répondre à leur demande.

Aussi, je tiens à saluer cette initiative de formation permanente et à féliciter tout particulièrement Quentin HUART pour son investissement pour la cause du monde agricole.

* * *

Afin de nous entretenir sur le sujet et vous distiller de précieux conseils, Quentin HUART a sollicité deux orateurs : madame Elsy LIEVENS du « Comité Régional PHYTO » et monsieur Frédéric GASTINY de « PreventAgri » et de la « Mission wallonne des Espaces verts ».

Une des principales missions du « Comité régional phyto » est de coordonner les initiatives destinées à aider tous les utilisateurs, tant professionnels qu'amateurs, des produits phytopharmaceutiques afin de favoriser une utilisation rationnelle et durable de ces produits.

Quant à « PreventAgri », c'est un service de la « Mission wallonne des Secteurs Verts » qui a pour objectif de promouvoir, en collaboration avec les organisations patronales et syndicales, la prévention de la santé et la sécurité dans les secteurs verts : l'agriculture, l'horticulture, les parcs et les jardins, ...

* * *

Je les remercie d'ores et déjà pour leur participation active à cette rencontre studieuse et je vous souhaite, aux uns et aux autres, une fructueuse après-midi !